

Pour ce qui est du programme des travaux qu'on nous propose, on a suggéré que la Chambre étudie d'abord le projet de résolution relatif aux prêts aux améliorations agricoles. Nous en sommes pour aider les cultivateurs, mais nous sommes d'avis que le premier projet de loi qui devrait être étudié, et le seul que nous voudrions voir ajouter à la liste des mesures prioritaires, c'est la mesure relative à l'établissement d'un ministère de l'Agriculture pour l'Est. Nous croyons que cette mesure est des plus pressante et que le premier ministre (M. Pearson) devra l'ajouter à la liste des projets de loi prioritaires du gouvernement.

Nous sommes en faveur de la création d'un ministère de l'Agriculture pour l'Est du Canada, car même si l'on améliore les prêts agricoles, il faut tout de même se rendre compte qu'on ne consent presque pas de prêts dans l'Est du Canada, puisque la politique agricole du gouvernement actuel est plutôt pensée en fonction des besoins agricoles de l'Ouest que de l'Est.

En conséquence, si l'on veut que ce projet de loi soit vraiment utile, nous sommes d'avis que pour aider les cultivateurs, on devrait d'abord étudier et adopter la mesure relative à l'institution d'un ministère de l'Agriculture pour l'Est du Canada, conformément au projet de résolution qui est inscrit au *Feuilleton* depuis presque deux ans, soit depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement actuel.

Pour ce qui est de la question du drapeau, il me faut avouer que j'ai été absent pendant quatre semaines, et durant ce temps-là, près de 250 députés supposés intelligents ont étudié la question. Et à mon retour, après quatre semaines, je constate qu'il n'y a absolument rien de fait. Au fait, non seulement n'y a-t-il rien de fait, mais on a envoyé la question du drapeau aux oubliettes, puisqu'on l'a soumise à un comité. Je suis absent quatre semaines, et il n'y a absolument rien de fait.

On conviendra tout de même que cela doit être étonnant pour quelques Canadiens, comme cela l'a été pour moi, de constater qu'on n'avait même pas avancé, dans ce domaine-là, et qu'après deux mois complets...

(Traduction)

M. Rhéaume: Vous ne nous avez pas manqué non plus.

(Texte)

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, peut-être ne m'a-t-on pas manqué à la Chambre, mais je puis vous assurer que je n'ai pas manqué les discours conservateurs sur le drapeau.

Étant donné qu'on a permis au chef de l'opposition officielle (M. Diefenbaker) de faire une digression, je tiens à appeler l'attention de la Chambre sur le fait que même en Angleterre, où il est difficile de trouver plus anglais que les Anglais qui y vivent, plusieurs m'ont dit: Mais ce M. Baker, qu'on l'appelle,

—on ne savait même pas son nom au complet dans bien des cas—pourquoi discute-t-il si longtemps sur la question du drapeau?

Les Anglais eux-mêmes étaient surpris de l'attitude qu'on adoptait à ce sujet, et ils demandaient quels députés parlaient ainsi, car ils pensaient que c'étaient des députés canadiens-français.

Des voix: Règlement!

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je crois que la digression a tout d'abord été faite par le chef de l'opposition, car on lui a donné la latitude de ce faire. Toutefois, j'ai terminé mes observations sur ce sujet.

Avant de reprendre mon siège, je désire demander au premier ministre s'il ne serait pas possible d'inclure la résolution tendant à créer un ministère de l'Agriculture pour l'Est dans la liste des mesures prioritaires?

(Traduction)

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, afin de tirer au clair un point qui a pu susciter quelque malentendu quant au rapport entre la mesure législative qui porte sur le remaniement de la carte électorale et la mesure touchant les transports, j'ai dit que des dispositions ont été prises, vendredi, pour traiter durant le reste de la journée, c'est-à-dire, lundi, au cas où la résolution concernant la loi sur les prêts aux améliorations agricoles aurait été adoptée, pour traiter, dis-je, de la mesure concernant les transports. Demain, mardi, nous reviendrions à d'autres mesures agricoles, et si elles étaient toutes adoptées demain, nous passerions ensuite à la mesure visant le remaniement de la carte électorale.

M. Douglas: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je ne m'oppose pas à l'ordre des travaux. Je signale seulement que, comme en fait foi le hansard de vendredi dernier, à la page 8120, le ministre de la Justice a indiqué que la mesure touchant les transports suivrait la loi sur les prêts aux améliorations agricoles.

L'hon. M. Pickersgill: C'est ce que nous faisons.

(Plus tard)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Étant donné que le ministre du Travail a promis, il y a eu une semaine vendredi dernier, que la mesure concernant le code national du travail serait inscrite au *Feuilleton* ce mois-ci, et que le premier ministre n'en a pas soufflé mot en donnant la liste des travaux à accomplir, peut-il nous assurer que cette mesure aura la même priorité que les autres mesures énumérées aujourd'hui?